

Communiqué de presse

Fonds Résilience Île-de-France & Collectivités : 100 M€ mobilisés pour aider les entreprises en Île-de-France

Paris, 10 juin 2020

La Région Île-de-France et la Banque des Territoires, ont créé, en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, les départements de Seine-et-Marne, d'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise ainsi que l'ensemble des intercommunalités franciliennes et une commune (liste ci-dessous), le fonds Résilience Île-de-France. Destiné à soutenir les TPE, les micro-entreprises, les associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, il permettra d'offrir des solutions de financement aux acteurs économiques franciliens impactés par la crise sanitaire qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire. Ce sont 70 collectivités locales qui s'unissent ensemble face à la crise.

Les intercommunalités et communes contributrices du Fonds Résilience

Communautés d'agglomération : Paris-Saclay, Coulommiers Pays de Brie, Cergy-Pontoise, Cœur d'Essonne Agglomération, Grand Paris Sud - Seine Essonne Sénart, Etampois Sud-Essonne, Marne et Gondoire, Melun Val de Seine, Paris - Vallée de la Marne, Plaine Vallée, Rambouillet Territoires, Roissy Pays de France, Saint-Germain Boucles de Seine, Saint-Quentin-en-Yvelines, Val d'Europe Agglomération, Val d'Yerres Val de Seine, Val Parisis, Versailles Grand Parc, Pays de Fontainebleau, Pays de Meaux.

Communautés de communes : Bassée-Montois, Brie des Rivières et Châteaux, Carnelle Pays-de-France, Gâtinais Val-de-Loing, Brie Nangissienne, Haute vallée de Chevreuse, Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, L'Orée de la Brie, Moret Seine et Loing, Val Briard, Deux Morin, Deux Vallées, Portes Briardes entre Villes et Forêts, Portes de l'Île-de-France, Cœur d'Yvelines, Dourdannais en Hurepoix, Haut Val-d'Oise, Pays de Limours, Pays de l'Ourcq, Pays de Montereau, Pays de Nemours, Pays Houdanais, Provinois, du Val d'Essonne - Vexin Val de Seine, Entre Juine et Renarde, Gally-Mauldre, Plaines et Monts de France, Sausseron-Impressionnistes, Vexin Centre.

Communauté urbaine : Grand Paris Seine et Oise.

Établissements Publics Territoriaux : Paris-Est-Marne et Bois, Grand Paris Sud Est Avenir, Grand-Orly Seine Bièvre, Paris, Vallée Sud Grand Paris, Grand Paris Seine Ouest, Paris Ouest La Défense, Boucle Nord de Seine, Plaine Commune, Paris Terres d'Envol, Est ensemble, Grand Paris - Grand Est.

Commune : Savigny-sur-Orge

Métropole du Grand Paris

Ville de Paris

Premier dispositif à mobiliser tous les niveaux de collectivités franciliennes, ce fonds de solidarité s'adresse aux entreprises de 0 à 20 salariés. Il s'inscrit en complément des dispositifs déjà mis en place par la Région Île-de-France et il a pour but de financer les besoins de trésorerie immédiats des entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

Le fonds repose sur un principe de répartition simple : la Région et la Banque des Territoires contribuent à hauteur de 25 millions d'euros chacune, la Métropole du Grand Paris à hauteur de 14 M€, la Ville de Paris à hauteur de 10 M€ et près de 25 M€ pour les autres collectivités franciliennes.

Pour les entreprises des EPCI contributeurs, 1 € engagé par leur collectivité équivaldra à 4 € de financement.

L'intervention du fonds se matérialise sous la forme d'une avance remboursable à taux zéro dont le montant est compris entre 3 000 et 100 000 € sur des durées pouvant aller jusqu'à 6 ans.

« La Région est fière de voir se réunir autour de son initiative l'ensemble des acteurs du territoire, une première dans l'histoire de notre Région. En fédérant nos efforts, nous avons pu mettre en place ce Fonds et ainsi permettre aux entrepreneurs en grande difficulté de souffler un peu et anticiper la reprise plus sereinement. Cette collaboration inédite des collectivités publiques est le témoin qu'une réponse collective et solidaire est la seule solution pour faire face à la crise et aux conséquences sociales et économiques qui en découleront», **se félicite Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France.**

« Il s'agit d'amorcer rapidement et efficacement la relance en Île-de-France et d'aider l'ensemble du tissu économique à se relever après la crise. La mise en place du fonds « Résilience Île-de-France et Collectivités » traduit une fédération d'initiatives exceptionnelle entre les acteurs franciliens. La Banque des Territoires, partenaire pleinement mobilisée auprès des collectivités, s'engage dans ce projet avec une enveloppe de 25 M€ en vue d'accompagner les entreprises d'Île-de-France. » **souligne Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.**

La coordination du fonds sera effectuée par InitiActive Ile-de-France et l'instruction réalisée par les partenaires de la Région, uniquement des professionnels de proximité : Initiative, France Active, ADIE, Réseau entreprendre.

Le Fonds Résilience Île-de-France sera accessible le 11 juin depuis la plateforme :
www.iledefrance.fr/fondsresilience

A propos de la région Île-de-France

Le Fonds Résilience vient compléter toute une série de mesures prises par la Région pour accompagner les franciliens pendant la crise sanitaire. Le Fonds de solidarité mis en place avec l'Etat, auquel la Région a contribué à hauteur de 156 millions d'euros (30% de l'apport régional global), le Prêt Rebond, créé avec BPI France pour renforcer la trésorerie des TPE-PME et la relance d'activité (abondé par la Région à hauteur de 21 millions d'euros, qui permet de financer 250 millions de prêts), PM'Up Covid-19 pour les entreprises qui s'engagent contre l'épidémie, ou encore Solutions Covid-19, une plateforme donnant accès à des solutions proposées par des entreprises innovantes franciliennes pour soulager les plus impactés par la crise (séniors, professionnels de santé, commerçants etc.). L'Île-de-France, Région solidaire, vient également en aide aux Franciliens les plus vulnérables qui subissent de plein fouet la crise sanitaire du coronavirus. Des dons alimentaires, accueils d'urgence et recherches de bénévoles sont organisés sur tout le territoire. Lycées, transports, formation, professionnels et système de santé, entreprises, professionnels de la culture, du tourisme... Ainsi, la Région Île-de-France agit dans tous ses domaines de compétences face à la pandémie et les conséquences économiques et sociales qui en découlent.

Tout le détail sur : <https://www.iledefrance.fr/covid-19>

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Région Île-de-France

Éléonore FLACELIERE - servicepresse@iledefrance.fr – 06 64 82 77 04

Banque des Territoires Île-de-France – Groupe Caisse des Dépôts

Justine RABLAT – justine.rablat@caissedesdepots.fr – 01 49 55 69 18

[@BdT_IDF](https://twitter.com/BdT_IDF)